

## FLY

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100.000 euros  
Siège social : 90 rue de Guebwiller, 68260 KINGERSHEIM  
Immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° 345 029 474

### PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 8 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze,  
Le huit juillet,  
A 14 heures,

88 B 288  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE MULHOUSE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS  
Date d'enregistrement au greffe 31/08/15  
N° du dépôt 15/A/3548  
Le Greffier

La société FLY GROUP, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros, ayant son siège à 90 route de Guebwiller, 68260 KINGERSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 945 850 568, représentée par son Président, Monsieur Nicolas FINCK,

Agissant en qualité d'associé unique de la société FLY, désignée en tête des présentes, et statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de cette société,

A pris, à sa seule initiative, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Changement de Président,
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

#### PREMIERE RESOLUTION (*Changement de Président*)

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Nicolas FINCK de ses fonctions de Président de la société FLY, prenant effet ce jour.

L'associé unique remercie Monsieur Nicolas FINCK pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat et lui donne quitus de sa gestion.

Dans le même temps, l'associé unique décide d'exercer lui-même, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, les fonctions de Président de la société FLY.

La société FLY GROUP, société par actions simplifiée ayant son siège à 90 route de Guebwiller, 68260 KINGERSHEIM, immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le numéro 945 850 568, est en conséquence désignée, à compter de ce jour, Président de la société FLY.

L'associé unique exercera les fonctions de Président conformément aux dispositions légales et statutaires.

#### SECONDE RESOLUTION (*Pouvoir en vue d'accomplir les formalités*)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique, et consigné au registre des décisions de l'associé unique.

#### FLY GROUP

L'associé unique

Représentée par son président, Monsieur Nicolas FINCK

Bon pour acceptation les fonctions  
de Président